

# Vos rendez-vous

## Calendrier des manifestations

### ► FÉVRIER

**Dimanche 3 (13h) :** loto du Club 3C à la Savonnière

**Dimanche 3 :** tournoi club de judo mini poussin aux Grands Moulins

**Mardi 5 :** forum des métiers des collèges d'Épernon et Gallardon à la Savonnière

**Vendredi 15 (20h30) :** assemblée générale d'Épernon Patrimoine et alentours

**Dimanche 17 (12h30) :** repas des seniors à la Savonnière

**Samedi 23 :** tournoi basket "La mie Câline" aux gymnases n°1, 2 et 4

**Dimanche 24 (à partir de 13h) :** loto organisé par l'Amicale au gymnase n°2

**Dimanche 24 (12h30) :** repas des seniors à la Savonnière

**Mercredi 27 (18h/20h) :** balade et présentation du principe de thermographie aux Campanules

## Programme des Prairiales

### ► FÉVRIER

**Samedi 2 (20h30) :** comédie "Pompes funèbres Bémot"

### ► MARS

**Samedi 2 (20h30) :** théâtre contemporain "La ménagerie de verre"

**Samedi 9 (20h30) :** comédie "C'est encore mieux l'après-midi"

**Samedi 16 (20h30) :** comédie "Libres ! ou presque..."

### ► MARS

**Vendredi 1<sup>er</sup> (9h30) :** conférence de Racines Culturelles sur "Les grandes dames des années folles" aux Prairiales

**Samedi 2 :** assemblée générale de la section athlétisme de l'Amicale aux Pressoirs

**Dimanche 10 (8h30-12h30 et 14h30-16h30) :** course cycliste ESMP zone industrielle et Houdreville

**Samedi 16 (11h) :** assemblée générale d'Accueil et Dialogue aux Campanules

**Samedi 16 (13h-23h) :** tournoi annuel de volley-ball au gymnase

**Dimanche 17 (17h) :** débat du café citoyen "Evolution du patrimoine urbain et qualité de vie de nos bourgs" aux Campanules

**Dimanche 24 :** salon du bien-être organisé par SEVE à la Savonnière

**Mardi 26 (18h) :** assemblée générale du centre de soins du Prieuré Saint-Thomas aux Campanules



**Mercredi 20 (9h30) :** conférence "Du blues au swing, les racines du jazz" par Racines Culturelles

**Samedi 23 (20h30) :** concert "Coverqueen"

**Samedi 30 (20h30) :** comédie "Espèces menacées"

## Permanences du secours catholique

Le secours catholique tient une permanence accueil-écoute et vestiaire le jeudi des semaines paires de 14 h à 16 h au local des Ducs, situé rue Bourgeoise à Épernon. Les dons de vêtements sont à déposer pendant ces permanences. Exceptionnellement, la permanence du 7 février n'aura pas lieu et sera remplacée par le jeudi 14 février.

## Des aides de l'ANAH

L'Agence nationale de l'habitat peut apporter des aides aux propriétaires occupants ou bailleurs pour rénover leur logement. Si le logement à + de 15 ans, est difficile à chauffer, mal isolé ou si vous avez des difficultés à payer vos factures d'énergie, le programme Habitez mieux peut vous aider à rénover votre logement.

**Renseignements :** <http://www.anah.fr> et <https://www.faire.fr>

## Info trafic

- En raison du passage de la course cycliste de l'ESMP, le dimanche 10 mars, la circulation sera difficile dans la zone industrielle, rues de l'Avenir, des Quatre Filles, des Longs Réages et à Houdreville, entre 8h30-12h30 et 14h30-16h30.
- Afin de réaliser des travaux sur les voies, la SNCF va occuper les emplacements situés le long de la voie de chemin de fer, face aux n°3, 3 bis, 5 et 7 rue Saint-Denis, pour y stationner ses camions et machines lors des week-ends du 8 au 11 et du 15 au 18 mars.

## Consultations gratuites d'avocat

La prochaine permanence d'avocat se tiendra le samedi 16 mars de 9 h à 11 h en mairie d'Épernon.

## Infos pratiques

### Un conciliateur de justice en permanence à Épernon

Le conciliateur de justice intervient dans de nombreux litiges de la vie courante comme les conflits individuels entre particuliers (différends entre propriétaire et locataire, troubles du voisinage, problèmes de copropriété ou de mitoyenneté, taille de haies, élagage d'arbres...) ou avec les entreprises et artisans (impayés, litiges de la consommation...).

La conciliation est une procédure simple, rapide et gratuite qui va tenter d'amener deux parties en conflit à une reprise de

dialogue permettant un accord amiable signé entre elles et pouvant leur éviter d'aller devant le tribunal.

Monsieur DELEHEDDE Olivier va assurer une permanence le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 h à 17 h à la mairie d'Épernon. Les prochaines permanences auront lieu les jeudis 14 février et 14 mars.

**Les prises de rendez-vous sont possibles par mail à :** [olivier.delehedde@conciliateurdejustice.fr](mailto:olivier.delehedde@conciliateurdejustice.fr) **ou par téléphone au 07 53 88 96 38.**

### Le recensement 2019 a commencé

Entre le 17 janvier et le 16 février 2019, un agent recenseur recruté par la mairie passera à votre domicile. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Il vous remettra une notice, avec vos identifiants de connexion au site "Le-recensement-et-moi.fr" afin de renseigner un questionnaire. Si vous n'êtes pas équipé de matériel informatique



pour répondre à ce questionnaire en ligne, vous pourrez le faire sur un support papier.

## Expression libre

### Groupe Vivre Épernon

#### Revitalisation du centre-bourg

Tenant compte de l'avis des 642 personnes qui ont répondu à l'enquête citoyenne, un nouveau projet d'aménagement de la place Aristide Briand sera bientôt présenté aux commerçants et aux riverains. Il se décline en quatre volets : mobilité, économie, identité et cadre de vie.

Depuis 2014, il nous a été généreusement attribué 350 signes espaces compris pour aborder dans le En Bref les divers domaines qui sont étudiés, votés en conseil. Nous aurions voulu évoquer l'avenir des vergers, du centre-ville, le PLU, le changement du maire, mais plus de place... Nous lire : <https://www.facebook.com/ensemblepoureperton> et <http://ensemblepoureperton.blogspot.com/>.

### Groupe Ensemble pour Épernon



N°127 FÉVRIER/MARS 2019

# En Bref Épernon

## Un nouveau maire pour Épernon

> Extrait du discours prononcé par François BELHOMME lors de son élection lundi 14 janvier 2019

« Madame Ramond, parce que vous avez été nommée sénatrice pour succéder à Gérard Cornu, vous avez dû démissionner de votre fonction de maire. Je ne devrais pas dire fonction mais plutôt mission, mission que vous avez assurée pendant 24 ans avec à votre actif un mandat comme adjointe à la communication et trois en tant que maire. Cela fait pratiquement un quart de siècle au service des épernoniens.

...  
Au nom des élus présents, je tiens à vous remercier pour tout le temps, toute l'énergie que vous avez consacrée à votre fonction de maire. Grâce à vos multiples compétences, à votre opiniâtreté à traiter les dossiers et à l'exigence du travail bien fait, notre commune a été en constante évolution. Vous pouvez être fière du travail accompli. C'est avec humilité et une très grande émotion que je me retrouve face à vous pour vous succéder. Je voudrais vous rappeler que si je suis là aujourd'hui c'est grâce à une personne que je n'oublierai jamais, Monsieur Gallas. C'est lui-même qui m'avait présenté à vous pour faire partie de votre liste en 2001. Mais c'est aussi et surtout parce qu'il était pour moi un exemple à suivre, il m'a donné l'envie de servir les administrés.

...  
Nous sommes tous ici mobilisés pour faire avancer notre ville, dans l'intérêt général, avec le souci de l'efficacité dans les actions, l'inscription constante dans la légalité et la volonté de favoriser le lien social entre tous les citoyens. Je sais aussi pouvoir compter sur toutes celles et ceux avec qui nous travaillons au quotidien, les agents, sur leur professionnalisme et leur sens du service public. Je souhaite qu'indépendamment des fonctions qui nous distinguent, nous exerçons notre mandat dans la continuité du programme pour lequel nous avons été élu en 2014 en restant proches des habitants, qu'ils appartiennent ou non à notre électoral. Nous sommes les représentants de tous les citoyens et non pas de quelques-uns d'entre eux. »

### En Bref n°127

**Directrice de publication :**

François Belhomme, maire d'Épernon

**Rédaction :** coordonnée par le service information et communication

**Photos :** Marine Estampe, Alain Maury, Agathe Morisse et Fotolia.

**Maquette/Impression :** Groupe SCR / Topp

[www.ville-epernon.fr](http://www.ville-epernon.fr)

# Vie communale



## Rentrée scolaire (Sept 2019)

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2019 s'effectueront à la mairie du **lundi 25 février au vendredi 15 mars 2019 inclus**, les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16h30 ainsi que les samedis 2 et 9 mars de 9 h à 11h30.

### Les enfants concernés :

- nés en 2016, entrant en 1<sup>ère</sup> année de maternelle,
- actuellement scolarisés en grande section de maternelle et entrant au CP à l'école élémentaire en septembre

(sauf les GS de l'école primaire Louis Drouet),

- déjà scolarisés arrivant dans la commune pour la prochaine rentrée (un certificat de radiation sera à demander à l'école d'origine).

Les parents doivent se présenter au service scolaire de la mairie munis du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile récent (facture d'eau, d'électricité, téléphone fixe, quittance de loyer...).

## Avancement des travaux



- **La fin du chantier de la médiathèque est envisagée fin février** pour une ouverture à suivre en fonction de la décision de la commission de sécurité. Il sera donc nécessaire de prévoir la fermeture de la bibliothèque pendant deux semaines pour le déménagement.
- Pour terminer la **réhabilitation de la rue du Prieuré**, les travaux d'éclairage public devraient être réalisés courant du premier trimestre 2019.

## PLUi / AVAP

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le 13 décembre. Les communes sont en train de l'étudier comme le permet **l'article R123.20 du code de l'environnement**.

Le PLUi / AVAP pourrait être approuvé en mars.

## Collecte des déchets ménagers

Nous rappelons que les conteneurs à déchets sont à déposer **au plus tôt la veille des jours de collecte**, avant 19 h devant chaque propriété, en bordure de trottoir ou aux emplacements prévus à cet effet en veillant à ce qu'ils ne soient pas une gêne à la circulation des piétons. Ces conteneurs doivent être rentrés au plus tard le jour de la collecte.

Par mesure d'hygiène, de propreté et d'esthétique, les sacs poubelles doivent être déposés dans les conteneurs appropriés. Certains secteurs ne sont pas accessibles par le camion de collecte où vous ne disposez pas de container, dans ce cas il y a lieu de déposer les sacs dans les points de collecte situés dans les secteurs : du presbytère, rue du Château, rue Normande, rue des Aironcelles, ruelle des Fontaines et place du Change (pour les OM uniquement).

## Sècheresse 2018



Vous avez constaté des dégâts sur votre propriété, vous devez faire votre déclaration en mairie **avant le 20 février 2019**. Vous pouvez vous procurer un formulaire à l'accueil de la mairie ou sur le site de la ville : [www.ville-epernon.fr](http://www.ville-epernon.fr).

# Vie associative

## Les Remparts d'Épernon

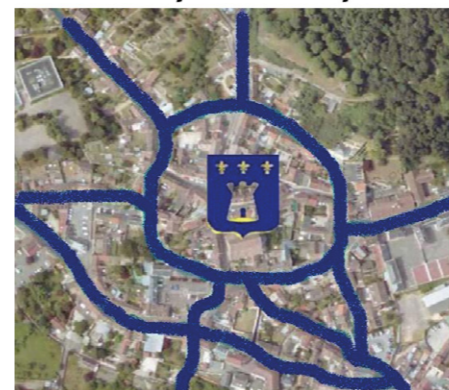
### L'association reprend du service !

Créée en 2007 avec l'idée de "créer du lien" entre habitants du cœur de ville, les Remparts d'Épernon élargissent leur périmètre et se fixent un objectif d'actualité : défendre et tenter d'améliorer notre cadre de vie hérité - bâti et naturel. Comment ? En facilitant les rencontres pour partager des idées sur ce que devrait et pourrait être une "petite cité de caractère".

**Au programme :** informer les adhérents sur les projets envisagés ou en cours ; accompagner les suggestions portées par les habitants et accueillir les nouveaux arrivants.

En suscitant la convivialité et les relations intelligentes, l'association ne propose rien de moins que tâcher de concilier développement de la ville et cadre de vie ! Récemment rencontrés, notre maire et ses adjoints ont accueilli cette initiative de façon très positive.

### Les Remparts d'Épernon



Alors n'hésitez pas à vous impliquer. Parce que nous serons toujours mieux entendus ensemble qu'isolément, rejoignez-nous pour devenir une force de proposition auprès de nos élus et des acteurs locaux !

**Pour mieux découvrir nos valeurs et obtenir un bulletin d'adhésion, écrivez à :** [lesrempartsdepernon@gmail.com](mailto:lesrempartsdepernon@gmail.com). La cotisation est de 10 € par an et par couple.

## "En matières d'art, de la ville aux Pressoirs" du 16 mars au 7 avril 2019

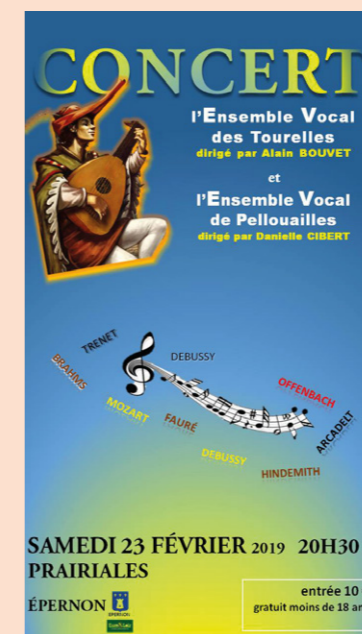


Pour la 5<sup>ème</sup> année, les Journées Européennes des Métiers d'Art vont regrouper, à Épernon, une quinzaine d'artisans d'art qui auront plaisir à vous présenter leurs techniques, les matières et l'histoire de leur art : ferronnerie d'art, bijouterie, peinture sur lin, tournage sur bois, lutherie, céramique, broderie, vannerie, gravure, travail du verre à la flamme, peinture en décor,

photographie, sculpture... aux Pressoirs du 5 au 7 avril, entrée libre.

Un "parcours dans la ville" permet de découvrir leurs œuvres dans les vitrines des commerçants d'Épernon participants, du 16 mars au 7 avril.

**Organisé par l'association "Vivant'Art" en partenariat avec Épernon Club 3C, renseignements : 06 49 70 54 91.**



## Concert de l'Ensemble Vocal des Tourelles

Il sera donné le samedi 23 février aux Prairiales, à 20h30. À cette occasion l'Ensemble Vocal des Tourelles a invité l'Ensemble Choral de Pellouailles-les-Vignes (près d'Angers), à venir chanter.

**Au programme :** Mozart, Haydn, Fauré, Haendel mais aussi Debussy, Josquin des Prés, Arcadelt, Trenet... Un programme musical varié avec des chants interprétés en commun ou par chaque formation séparée, l'ensemble sera composé d'une soixantaine de choristes. Le verre de l'amitié sera offert après le concert. L'entrée est de 10 €.

## Un appel au don



Créée en août 2016, l'association des United Riders est une ONG qui apporte un soutien aux plus démunis. L'antenne eurélienne recherche des vêtements pour les hommes, femmes et enfants, des produits d'hygiène, de l'électroménager, du matériel de puériculture. Vos dons seront ensuite redistribués, lors des maraudes, aux personnes qui en ont besoin.

**Contact :** Jack au 06 15 41 11 48 pour par mail : [unitedriders-france@gmail.com](mailto:unitedriders-france@gmail.com).

# État-civil

## Naissances du 19 sept au 22 déc 2018

PETE Yekinn	02.10
BARREAU Cathy	07.10
GASHI Asia	09.10
RENAULT TOINEAU Mya	12.10
CROULLEBOIS Pierre	27.10
PRUVOST Tiana	30.10
YOUMBI SOUMOU MBELEG Emmy	03.11
OGER FILLON Florentin	04.11
POIZAT Clyde	05.11
GHOURI Adam	11.11
LEVEAU PRIEUR Louna	11.11
PAYET Anaë	14.11
LENGLINE Jade	21.11
GOURIELLEC Ewen	22.11
NDOMBELE NGINAMAU Eliona	26.11
FRANÇOIS-JEAN Noé	30.11
GUILLANTON Morgane	05.12
ATESCI Adem	18.12
BUCUR Stefan	22.12

## Mariages du 2 oct au 22 déc 2018

FREDOUEIL Ludivine & DOUGON Didier	06.10
LE ROUGE Candice & BENARRAS Abdelhakim	13.10
HARDOUIN Sandrine & CHERGUI Yann	20.10
GAMEZ NAVARRO Cindy & COSTES Christian	07.11
ZYKOVA Tetiana & EYRAUD Alexandre	01.12
FAINE Emilie & TRAVERS Christophe	15.12
RAHARINIRINA Mbolatiana & MAOLISOANIRINA Mandaniriniana	22.12

## Décès du 10 sept au 29 déc 2018

LELARGE Marie-Thérèse épouse GUILLAMOT	29.09
JOSSE Georges	01.11
QUINQUIRY Véronique épouse TOINEAU	05.11
MERLI Palmire veuve VINCELET	09.11
KRUKOWSKYJ Jeannine épouse GAUTIER	10.11
BARRET Alain	16.11
GALLAS René	24.11
PERNET Yvonne	05.12
JESUS FRESCO Maria	22.12
GIRARD Odette veuve GEORGES	29.12

## Cinéma aux Prairiales

Les séances de cinéma ont lieu les mercredis à 14 h, 17 h et 20 h et les vendredis à 17 h et 20 h.

**Prévente au guichet :** pensez à acheter vos places à l'avance.

**Tarif :** 5 € - **Tarif réduit :** 4 € (avec la carte Prairiales et pour les demandeurs d'emploi) - **Tarif jeunes :** 2,50 € (jusqu'à 25 ans) - **Carte 10 entrées :** 45 €.